

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant E.L.L CAFETERIA INC.	Numéro de permis 2013772	Date d'inspection Le 08 décembre 2023	
Nom de l'établissement L'Écolo-Halte		Numéro de téléphone (506) 732-3296	
Adresse 261 rue Acadie Grande-Anse NB E8N 1B1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

Le ratio n'a pas été complété, car la lacune a été corrigée par courriel.  
 - Les exercices d'évacuation en cas d'incendie sont maintenant conformes.  
 - La vérification du parc extérieur est maintenue et conforme.

original signé par  
Sylvie Richardson

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 08 décembre 2023

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Bernice St-Pierre

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 08 décembre 2023

\_\_\_\_\_  
Date